

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 06 FEVRIER 2023**

**Objet : Service commun en matière de systèmes d'information et de numérique pour la mise en place du délégué à la protection des données (DPD) entre la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc et certaines de ses communes membres : adoption des avenants financiers 2020 et 2021 relatifs à ce service commun et extension du service commun à la commune du Chesnay Rocquencourt**

Rapporteur : Monsieur John COLLEEMALLAY

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b>  31-01-2023	L'an deux mille vingt-trois, Le six février à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire
<b>DATE D'AFFICHAGE</b>  31-01-2023	<b>Présents :</b>  M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, Mme Pierrette MAZERY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI, Mme Frédérique SARRAU, Mme Elisabeth VERLY, M. Stéphane TOUVET, Mme Isabelle BOURGEONNIER, Mme Annie SAINSILY, M. Dejan STANKOVIC, Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI, Mme Véronique HUYNH, M. Hervé WOLAND, Mme Juliette ESPINOS, M. Christian GASQ, Mme Catherine LE DANTEC, M. Frank MARQUET, Mme Odile GENOVA, Mme Lorraine WEISS, M. Stéphane VIELLE, M. Rémy JOURDAN
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>  EN EXERCICE : 29  PRESENTS : 26  VOTANTS : 29	<b>Excusés représentés :</b> Monsieur Jean-Paul BIZEAU donne pouvoir à Monsieur John COLLEEMALLAY Monsieur Bruno GUILLON donne pouvoir à Madame Céleste MESSINA-DOMINIONI Madame Françoise GAULIER donne pouvoir à Madame Juliette ESPINOS
<b>DATE DE LA PUBLICATION</b>  14-02-2023	<b>Absents :</b>

Accusé de réception en préfecture

078-217801174-20230214-2023-02-06-07-DE

Date de télétransmission : 15/02/2023

Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des  
Date de réception préfecture : 15/02/2023  
conseillers municipaux présents au moment du vote.

**2023-02-06/07 Service commun en matière de systèmes d'information et de numérique pour la mise en place du délégué à la protection des données (DPD) entre la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc et certaines de ses communes membres : adoption des avenants financiers 2020 et 2021 relatifs à ce service commun et extension du service commun à la commune du Chesnay Rocquencourt**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-4-2 à L.5211-4-3,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment les articles 61 et suivants,

Vu le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données dit « règlement général de protection des données » (RGPD),

Vu la délibération n° 2018-06-22 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 25 juin 2018 relative à la mise en place d'un délégué à la protection des données entre les différentes communes membres,

Vu la délibération n°D.2021.04.2 du Conseil communautaire du 6 avril 2021 relative à l'extension de la mutualisation du délégué à la protection des données (DPD) à la commune du Chesnay-Rocquencourt,

Vu les avenants financiers 2019, 2020 et 2021 à la convention de service commun pour la mise en place du Délégué à la protection des données arrêtant les montants réalisés au titre des années 2019 et 2020 ainsi que les montants prévisionnels pour l'année 2021,

Vu la délibération n°D.2021.11.3 du Conseil communautaire du 30 novembre 2021,

Vu le budget de l'exercice en cours,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur COLLEEMALLAY,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,**

**Décide :**

- **d'approuver** la convention de mutualisation des services passée entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et les communes de Bailly, Bièvres, Bois d'Arcy, Bougival, Buc, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay-Rocquencourt, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Toussus-le-Noble, Versailles et Viroflay relative à la mise

en matière de systèmes d'information et de numérique.  
Accusé de réception en préfecture  
078-217801174-20230214-2023-02-06-07-DE  
Date de télétransmission : 15/02/2023  
Date de réception préfecture : 15/02/2023

- **d'approuver** les avenants financiers 2020 et 2021 aux conventions de mutualisation des services ;
- **d'imputer** les dépenses correspondantes au budget principal de la Ville sur les natures 6216 « personnel affecté par le groupement à fiscalité propre » et 62876 « remboursement de frais au groupement à fiscalité propre de rattachement » sur les chapitres et articles concernés ;
- **d'autoriser** M. le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération, ainsi qu'à prendre toutes mesures nécessaires en vue de son exécution

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

### EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le : 15/02/2023  
Rendu exécutoire le : 15/02/2023

Le Secrétaire de séance

Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI



Buc, le 13 Février 2023

Le Maire,  
Stéphane GRASSET

« Signature électronique »

*Morelli*

Accusé de réception en préfecture  
078-217801174-20230214-2023-02-06-07-DE  
Date de télétransmission : 15/02/2023  
Date de réception préfecture : 15/02/2023

# Acte à classer

2023-02-06-07

1 En préparation      2 Pour signature      3 Prêt à transmettre      4 En attente retour  
Préfecture      5 > AR reçu <      6 Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-02-15T15-04-14.01 ( MI243202184 )

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20230214-2023-02-06-07-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Mutualisation délégué à la protection des données avec avenants financiers 2020-2021

Date de décision : 14/02/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.10. Divers

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [2023-02-06-07 Service commun DPD  
avenants 2020-2021.PDF](#)      Multicanal : Non

Pièces jointes :

[D1 DPD convention  
cadre 2021 incluant Le  
Chesnay Rocquencourt-A  
VOTER.PDF](#)

Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[D2 Mutualisation - DPD  
avenant financier real 2019  
prev 2020.PDF](#)

Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[D3 DPD avenant financier  
real 2020 prev 2021-non  
signé.PDF](#)

Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Date 14/02/23 à 15:47

Par [BORDIER Frederic](#)

Demande de signature

Date 14/02/23 à 15:47

Par [BORDIER Frederic](#)

Signé

Date 15/02/23 à 15:04

Par [GRASSET Stéphane](#)

Transmis

Date 15/02/23 à 15:04

Par [GRASSET Stéphane](#)

Accusé de réception

Date 15/02/23 à 15:09

**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** mercredi 15 février 2023 15:10  
**À:** dgs-fast; drh-fast; Service Commande Publique  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2023-02-06-07

## **' : . Notification FAST :**

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2023-02-06-07, télétransmis par Stéphane GRASSET.  
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20230214-2023-02-06-07-DE.

**Informations sur l'acte**

Numero : 2023-02-06-07

Objet : Mutualisation délégué à la protection des données avenants financiers 2020-2021

Date de décision : 14/02/2023

Date de transmission : 15/02/2023

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.10. Divers

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

**FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>